

Date : vendredi 7 septembre 2018
Note DRH/2018-28/PBD-FM-AP

A L'ATTENTION DE

**Ensemble du personnel
de MISTRAL Habitat**

DE LA PART DE

**Monsieur Philippe BRUNET-DEBAINES
Directeur Général**

Objet : Organisation des élections professionnelles du 6 décembre 2018

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,


Les mandats des délégués du personnel et des membres de notre comité d'entreprise viennent à expiration en décembre 2018.

L'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 impose le remplacement des instances existantes par un Comité Social et Économique (CSE) qui fusionne les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le CHSCT. C'est donc un CSE qui sera élu dans le cadre du renouvellement des institutions représentatives de notre établissement.

Les Offices Publics de l'Habitat, dès lors qu'ils gèrent au moins un fonctionnaire territorial, doivent organiser le premier tour des élections professionnelles, **le 6 décembre 2018**, afin que les voix des fonctionnaires soient prises en compte pour permettre la représentativité des organisations syndicales aux différentes instances de la fonction publique comme le prévoit le décret du 8 juin 2011.

La date du premier tour de scrutin est donc fixée au **jeudi 6 décembre 2018**.

Le Directeur Général,



Philippe BRUNET-DEBAINES